

AVERMES

LE MAGAZINE AVERMOIS
AVRIL 2015

ensemble

Le Conseil Municipal Jeune



VIE SOCIALE



Maison de santé >4

JEUNESSE



Activités périscolaires >5

CADRE DE VIE



Espaces verts >8

Édito



L'action municipale a été marquée au cours des premiers mois de l'année par l'élaboration puis le vote du budget.

Nous avons adopté un budget dynamique et responsable dans un contexte contraint.

Responsable en n'augmentant pas les taux d'imposition locaux (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti) et ceci depuis plus de 10 ans. Il s'agit là d'une volonté politique forte dans un contexte de diminution des dotations.

Responsable en diminuant le budget de fonctionnement grâce aux efforts consentis par les élus et les agents dans leur secteur respectif, tout en maintenant la qualité des services rendus à la population et les aides apportées à la vie associative.

Responsable en limitant l'emprunt et en autofinçant nos investissements à près de 90%. Nous continuons à désendetter la commune et contribuons ainsi à l'effort national d'allègement de la dette.

Dynamique en préservant nos capacités d'investissement avec plus de 900 000 € de travaux nouveaux nécessaires au développement de la commune, à l'entretien du patrimoine, au cadre de vie et au développement des services à la population. Ces travaux principalement liés au BTP représentent un soutien à l'économie locale et donc à l'emploi sur notre bassin.

Dans un contexte d'endettement national, non encore complètement maîtrisé, chacun doit faire des efforts à hauteur de ses moyens. Or nous constatons, une fois de plus, que si chacun est d'accord sur le constat, c'est à l'autre de faire les efforts ! Ce discours n'est pas le nôtre.

Un autre sujet d'actualité concerne le regroupement de certains services municipaux au sein de Moulins Communauté. Naturellement nous sommes favorables à la coopération entre les communes et la Communauté (c'est l'essence même de la structure intercommunale), que nous pratiquons déjà par le biais de conventions avec nos voisins. Mais celle-ci doit répondre à un besoin préalablement défini, permettant ainsi un meilleur service à la population avec une maîtrise des coûts.

Les formes de collaborations entre collectivités sont multiples, aucune ne doit être exclue, elles doivent s'exercer dans l'intérêt de tous.

Ce projet mérite tout notre intérêt, il retient toute notre attention et notre vigilance.

Nous aurons l'occasion d'échanger avec vous au cours des prochaines rencontres programmées dans les prochaines semaines autour des travaux et des visites de quartier

Enfin Éliane HUGUET et moi-même tenons à remercier les 988 Avermois (62,5%) qui nous ont apporté leur soutien lors des élections départementales du 29 Mars. Que chacun soit assuré de notre disponibilité et de notre engagement à vos côtés.

Bien à vous

Alain DENIZOT
Maire d'Avermes
Conseiller départemental

Sommaire

Edito	>2
Vie sociale et citoyenne	>3-4
Jeunesse	>5
Economie	>6-7
Sports	>7
Environnement	>8-9
Culture	>9
Brèves	>10
Tribune des groupes	>11

Mairie d'Avermes
04 70 46 55 03
www.ville-avermes.fr

Directeur de la Publication :
M. le Maire

Maquette : RG Publicité

Impression :
Imprimerie Granjean

Dépôt légal : Avril 2015

Photos : Mairie d'Avermes

Recensement obligatoire des jeunes ayant atteint l'âge de 16 ans

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Vous devez vous munir d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) et du livret de famille.

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors **une ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



Préparez-vous pour la fête !

Réunir les familles de l'Allier lors d'une journée placée sous le signe de la fête, c'est le pari lancé par l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Allier (UDAF 03) à l'occasion de la seconde édition de « Familles en Fête ».

Au programme de cette journée : activités ludiques (jeux gonflables, mini-golf, karts à pédales, etc.), loisirs créatifs et détente en famille (promenades en calèche). Des ateliers hip-hop et une initiation à la danse country seront également au programme. La prévention sera au cœur de cette journée avec un pôle dédié à la santé et au bien-être (vaccination, don d'organes, santé bucco-dentaire, etc.)

Plus de renseignement : UDAF 04 70 48 70 62, site internet www.udaf03.org.

Marchés à Avermes

Samedi 23 mai de 9h à 13h parking de la mairie : Marché de printemps

Le marché de printemps de 2014 avait connu un vif succès.

A l'approche de l'été les avermois avaient à cette occasion pu acheter de nombreux plants afin de garnir jardins et potagers.



Vendredi 26 juin à partir de 18h parc de la mairie



Marchés des Producteurs de Pays



La municipalité en partenariat avec la chambre d'agriculture de l'Allier organise son troisième marché des producteurs de pays. Cette initiative initiée à l'échelle nationale s'inscrit dans une démarche de circuits courts pour mieux faire connaître et valoriser les producteurs locaux directement auprès du consommateur. Le 26 juin, le marché se déroulera en nocturne à partir de 18 heures. Les Avermois, touristes, promeneurs, passionnés des marchés, pourront trouver une large offre de produits fermiers locaux. Ils auront aussi la possibilité de composer leur plateau pour les déguster sur place dans une ambiance champêtre dans le parc de la mairie.

Le Pôle de Santé Nord Avernois (PSNA)

Un pôle de santé se met en place sur les communes d'Aubigny, Aurouër, Avermes, Bagneux, Gennetines, Saint-Ennemond, Trévol, Villeneuve-sur-Allier.



La création de la maison de santé d'Avermes et du pôle de santé, validé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) en mars 2014, résulte du travail de réflexion de professionnels exerçant sur notre territoire. Leur implication est aujourd'hui formalisée par la création de l'association « **Pôle de santé nord avernois** ».

L'objectif général est la création d'un réseau de soins primaires de proximité associant tous les acteurs intervenant dans le domaine de la santé et du médico-social (CCAS, centre médico-social, services départementaux de l'action sociale), l'usager étant au cœur du dispositif de soins.

COMPOSITION DU POLE DE SANTE PLURI-PROFESSIONNEL :

3 PHARMACIES

2 à Avermes : Mmes BAILLET et GRAND, 1 à Villeneuve-sur-Allier : M. et Mme TARDIF

5 MEDECINS GENERALISTES

2 à Avermes : M. BUCOURT, Mme DOMENECH, 3 à Villeneuve-sur-Allier : Mmes MICHEL et MASSON, M. ORECHIONI

7 INFIRMIERES

(Avermes : 2 infirmières libérales : Mmes MORISSET et TARDIEU - 1 infirmière ASALEE : Mme ADDA, 2 infirmières libérales à Villeneuve-sur-Allier : Mmes ROUX et DESCHAMPS, 2 infirmières libérales à Trévol : Mmes MAJETNIAK et SOTTY

1 DIETETICIENNE : Mme LECOANET

PRISE EN CHARGE DES PERSONNES DE PLUS DE 70 ANS :

Un des principaux objectifs du pôle est de faciliter le parcours de santé de nos aînés et leur maintien à domicile.

Dépistage de la fragilité



Un outil : **UNE FICHE D'ÉVALUATION**
(rédaction en cours)

PRISE EN CHARGE GLOBALE

Un outil : **UNE FICHE DE LIAISON**
(distribuée aux personnes concernées avec une notice d'accompagnement, à compléter en partie et à remettre à l'un des professionnels de santé)

← **COORDINATION AVEC LES ETABLISSEMENTS DE SOINS** ←



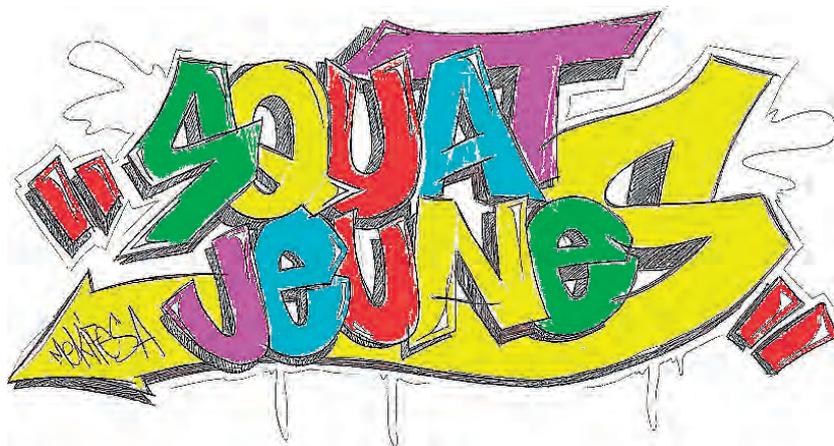
La maison de santé s'installera dans des locaux construits dans le centre bourg. Elle regroupera les professionnels de santé d'Avermes : médecins généralistes, infirmières libérales et infirmière ASALEE, la diététicienne, le coordinateur.

La maison de santé est au centre du projet professionnel en tant que pôle logistique.

Réunion périodique des praticiens et des représentants de la municipalité à la mairie d'Avermes

Stage Graffiti

Les jeunes de la Junior Association ont découvert l'univers artistique urbain pendant les vacances de Pâques. Encadrés par le graffeur Najim Kadi les jeunes ont tagué leur nouveau logo sur le mur de la SDJ et réalisé une fresque à l'effigie du SCA foot sur des plaques mobiles qui seront fixées sur la main courante du stade.



Commission Sports et Loisirs



Commission Environnement



Commission Vie Sociale

Conseil Municipal Jeune

26 jeunes avermois, 13 élèves de l'école François Revéret et 13 élèves de l'école Jean Moulin ont été élus le 1^{er} décembre 2014 afin de constituer le Conseil Municipal Jeune de la ville d'Avermes.

Réuni une fois par mois, le Conseil Municipal Jeune est encadré par Mme Carine Pandreau, adjointe en charge des affaires scolaires et de la jeunesse accompagnée notamment par Nathalie Blanchard, Pierre Montiel-Font, François Delaunay, Pascale Minois et trois « accompagnateurs » (membres du précédent Conseil Municipal Jeune).

Les jeunes conseillers qui sont répartis en trois commissions selon leurs intérêts, participent activement aux projets de développement de la commune en matière d'environnement, de solidarité auprès des habitants ou encore d'animations ludiques et/ou sportives. Ainsi, la commission Vie sociale réfléchit à l'occasion d'Halloween à

l'organisation d'une fête pour les jeunes de 10 à 13 ans. La commission Sports et Loisirs prévoit, début juillet, la mise en place de défis sportifs inter quartiers.

Enfin, la commission Environnement a pour projet le balisage de chemins de randonnées dans la commune sous forme de jeu de piste.

Temps d'Activités Périscolaires (TAP) : évolution du mode d'inscription

La municipalité, afin de répondre à vos attentes et à celles de vos enfants, propose une évolution du mode d'inscription des élèves de primaire pour les temps d'activités périscolaires (TAP), pour la période du 27 avril au 03 juillet 2015.

Vous avez déjà jugé comme très positives ces nouvelles modalités, déjà mises en place depuis janvier pour les maternelles.

Vous déterminez les jours de fréquentation de vos enfants aux TAP. Les enfants décident sur place, avec l'aide de l'animateur, de leur participation à l'une ou l'autre des diverses activités qui leur sont proposées.

Vous êtes informés des activités retenues par vos enfants et vous pouvez suivre les actualités, les nouveautés ainsi que les projets en préparation sur le site www.mairieavermes.fr.



Des réunions de concertation et d'évaluation du dispositif sont régulièrement organisées avec les représentants des parents d'élèves élus, l'ALJA et les représentants de la municipalité. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou idées (en matière d'activités par exemple) via les « boîtes à questions » dans les écoles maternelles ou par courriel : cpandreau@mairieavermes.fr

Budget Communal : 6,79 M€ pour l'exercice 2015



En quelques mots, comment préparez-vous l'avenir ?

Pour préserver l'avenir des Avermois et de nos entreprises nous avons souhaité maintenir un fort investissement. Ainsi nous avons prévu des dépenses d'investissement de près de 1,5 million d'€ pour 2015 pour améliorer la vie quotidienne des habitants et renforcer l'attractivité

M. François DELAUNAY, conseiller délégué aux finances, comment avez-vous élaboré le budget 2015 pour Avermes ?

Le budget de l'année 2015 s'élabore dans un contexte difficile de rentrées fiscales en très faible progression et de dotations de l'État en fortes baisses alors que les dépenses progressent. Cette année, la ville d'Avermes enregistre une baisse de 117 000 € de ses recettes de fonctionnement du fait de la baisse des dotations de l'État.

Lors du conseil municipal du 25 février, nous avons adopté à l'unanimité un budget qui s'élève à près de 6.8 millions d'euros.

Dans ce contexte comment allez-vous maintenir la qualité des services aux Avermois ?

Nous allons poursuivre la maîtrise de ses charges de fonctionnement tout en nous engageant à **ne pas augmenter les taux locaux d'imposition, à poursuivre le soutien à l'investissement et aux associations, à maintenir les services à la population** et à maîtriser l'endettement de la commune.

de notre ville. Sont notamment prévus pour cette année :

- La 2^e phase d'aménagement du Contrat Communal d'Aménagement de Bourg,
- La réalisation de la ZAC Cœur de ville,
- Des travaux de voirie : Chemin de la Murière, de la Rigolée, de Ravard, des Piquandes, du Val d'Allier, des Alouettes, contre allée du chemin de Ravard, trottoirs rue Jean Baron, entrée de la déchetterie...
- L'extension de l'accueil de loisirs,
- Des travaux dans les écoles et des aménagements au Multi-accueil,
- La rénovation des courts de tennis,
- La mise en place d'une signalétique dans le Parc de la Rigolée,
- Le renouvellement de matériel technique.

Comme vous le voyez notre programme d'activité 2015 est très chargé et nous souhaitons contribuer à l'activité de nos entreprises locales.

Merci, M. DELAUNAY.

Travaux réalisés depuis le début de l'année

Réfection en peinture d'un local à louer aux Portes d'Avermes



Mise en conformité électrique et réfection des portes d'entrées d'un local à louer rue Jean-Baptiste Gaby

Remplacement d'une passerelle vermoulue dans le parc de la Rigolée



Ajout de bancs sur la placette avenue des Isles devant le parc de la Rigolée

Réfection des courts de tennis



Extension de l'Accueil de Loisirs des Jeunes Avermois (ALJA)

Prévus sur dix mois, les travaux d'extension de l'ALJA (Accueil de Loisirs des Jeunes Avermois) ont débuté en février. Cet espace de 100 m² viendra compléter le bâtiment déjà existant afin de mieux accueillir les enfants. D'un coût de 185 000 euros, ce projet est réalisé en partenariat avec les concours financiers de : l'État, CAF, Conseil départemental de l'Allier et de la MSA.

Les travaux de peinture et d'électricité seront réalisés par les services techniques de la commune d'Avermes.



Travaux de fondation



Élévation des murs

30^e édition du Marathon des Isles en Val d'Allier le 14 juin



Grâce à la collaboration de la municipalité et de l'EAMYA, le 30^e Marathon des Isles en val d'Allier, organisé par l'ALGAM, est sur les rails. Des préparatifs pour un anniversaire important et quelques innovations pour célébrer l'évènement : ainsi ont été conviés tous les anciens vainqueurs hommes et femmes ; Cette rencontre sera plus que jamais un grand moment d'échange et d'amitié autour des valeurs de cette épreuve d'exception. Le marathon reste une discipline à part tant elle est rassembleuse et génératrice de grandes émotions sportives. Ce 14 juin 2015 est aussi pour les organisateurs un moment particulièrement fort et émouvant qui devra servir de tremplin pour la pérennité de cette épreuve unique en Auvergne.. Que coureurs, supporters et spectateurs viennent nombreux fêter cet anniversaire pour lequel est attendu un nouveau record de participation.

Pour toute information et réservation - Contact : Gérard Allier - 04.70.44.01.17

13^e édition de la Semaine du Tennis au Féminin à Avermes

Le tournoi pré-national multi-chances « Les D'moiselles de Bourbon » se déroulera du 17 au 21 juin 2015 sur les courts de tennis d'Avermes. Consacré aux joueuses de 13 ans, il sera parrainé par Alizé Cornet n°1 Française. Ces jeunes filles qui viennent de toute la France nous offrent chaque année un beau spectacle en nous permettant d'assister à des rencontres d'un niveau très élevé. Une journée « galaxie tennis » pour les filles de 5 à 10 ans et ouvert aux non licenciées clôturera la semaine. Des activités sportives extra tennis seront, également, proposées ainsi que des ateliers culturels et artistiques. Nous espérons que vous serez nombreux autour des courts pour profiter de cet évènement tennistique qui sait allier sport et convivialité.



Pour tout renseignement vous pouvez contacter le comité départemental de tennis au 04.70.20.28.09

Le Service "espaces verts"

Ce service est chargé d'entretenir les espaces verts de la commune, de créer et fleurir les massifs. Il est composé de cinq agents et deux apprentis. Il entretient 44 ha et il plante annuellement 18 000 végétaux.

Le service réfléchit actuellement sur l'organisation du fleurissement afin de réduire l'arrosage sur différents site de la commune.

Le service pratique déjà :

- le paillage pour stopper la pousse des mauvaises herbes et maintenir l'humidité des végétaux en évitant l'évaporation.
- la fauche raisonnée et le mulching (technique de tonte sans ramassage de l'herbe : la tondeuse mulcheuse coupe l'herbe tondue en infimes parties qui sont redéposées sur la pelouse), ce qui réduit les temps de tonte et développe la biodiversité.
- la veille sanitaire des arbres.



Abattage d'arbres creux menaçant de chuter (Parc de la Mairie)

Fleurissement de la commune

Le label « deux fleurs » décerné à notre commune en juillet 2012 et renouvelé en 2014 récompense le talent du service espaces verts placé sous la responsabilité de Frédéric Cas ainsi que tous les Avermois qui participent au concours de fleurissement.



Concours des maisons fleuries

Chaque année les avermois participent à l'embellissement de la commune.

Nous vous invitons à pérenniser cette participation en vous inscrivant dès maintenant au concours des maisons fleuries.

Vous avez la possibilité de vous inscrire en mairie directement à l'accueil ou par téléphone : 04.70.46.55.03 ou de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site internet à la rubrique « Vivre » dans « Ville fleurie ».

Votre commune s'engage pour préserver l'environnement

Parce que les produits chimiques ne sont jamais anodins sur la santé de tous et qu'on trouve encore des traces de molécules pourtant interdites depuis des années dans les sols, l'eau et les nappes phréatiques d'Auvergne, la commune d'Avermes a signé, début 2015, une charte d'entretien des espaces publics.

Ainsi, la mairie s'engage à faire des efforts pour entretenir la commune sans traitements chimiques, c'est-à-dire : remplacer le désherbage chimique par un désherbage thermique ou mécanique ; entretien plus rustique des pelouses ; implantation de prairies fleuries pour favoriser un écosystème propice aux insectes pollinisateurs...

L'association FREDON, s'engage à l'aider à informer et à sensibiliser ses habitants pour aller plus loin dans la démarche.

Plus de renseignements sur le site officiel www.entretien-espaces-publics.fr »



Les Journées Nature dans la tempête...

« Les risques naturels » sera le thème abordé lors des 24^e Journées Nature qui auront lieu du 19 au 23 mai à Isléa. Le public pourra approfondir ses connaissances à travers trois expositions interactives : « les caprices du ciel », « Volcanismes » et « Risques majeurs ».

L'inauguration des Journées Nature aura lieu le mardi 19 mai à 18h30 à Isléa. Mme RAMBOURDIN (CEN) ouvrira la manifestation le mardi 19 mai avec une conférence s'intitulant « **Les crues de l'Allier** ». Viendra ensuite M. PICCOLI (Laboratoire de Recherche sur la Foudre) pour une conférence portant sur **La foudre et les phénomènes orageux** le mercredi 20 mai. M. PIGEON (Université de Savoie) abordera le thème des **inondations** le jeudi 21 mai. M. LENAT (Université de Clermont-Ferrand) clôturera avec une conférence portant sur le **volcanisme** le vendredi 22 mai.

Samedi 23 mai après-midi à 16h, la compagnie L'Essentiel Ephémère donnera une représentation de son spectacle - pédagogique - pour enfants « **Et si ça arrivait** ». Leur personnage, Lucie, rentre chez elle de l'école. Elle s'invente à voix haute une vie d'aventurière avec les éléments qui se déchainent autour d'elle, aidée par son fidèle compagnon, son doudou, l'intrépide P'tigro. Lucie aimerait bien expliquer à sa maman tout ce qu'elle a appris à l'école sur les risques majeurs mais cette dernière n'a pas le temps. Lucie passe alors à la manière forte, magie aidant, pour recréer des situations de tempêtes, d'inondation, de tremblements de terre ou de risques industriels pour apprendre à sa maman les bons comportements.



Plaquette complète à disposition en mairie, à Isléa, sur le site internet de la commune, office de tourisme, etc. Site internet des journées nature : <http://www.journature.free.fr> - Téléphone (jeudi et vendredi) : 04.70.34.23.65

Retour sur les derniers rendez-vous de la saison culturelle



© Frédéric Hébert



© Frédéric Hébert



© Frédéric Hébert

Depuis septembre 2014, 2200 spectateurs ont assisté aux spectacles de la saison culturelle : des moments conviviaux qui réunissent un public de plus en plus nombreux !

Retour en images sur les artistes accueillis depuis janvier : du rire avec le truculent Alex Vizorek, de la passion et de l'énergie avec l'attachante Jeanne Cherhal, un pur moment de blues-rock avec l'étonnant duo Mountain Men ! Sans oublier The Belfour et Lull qui ont su animer la scène d'Isléa Le club de leurs sonorités folk, blues et rock.

Rencontre privilégiée avec Jeanne Cherhal

Les élèves des Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) de l'école Jean Moulin à Moulins ont eu le privilège de rencontrer la chanteuse Jeanne Cherhal en toute intimité à la Maison des Arts, dans le cadre de leur programme scolaire et du dispositif mis en place par CANOPé. Un échange constructif, riche de chants, de musique et d'émotions, soutenu par la commune en coordination avec l'équipe du service culturel.



© Culture d'en face



Tournage d'un clip à Isléa

Dans le cadre du dispositif mis en place par le **Pôle départemental des musiques actuelles de l'Allier** (porté par l'association Culture d'en face), quatre lieux culturels et patrimoniaux de l'agglomération moulinoise ont été retenus : le CNCS, le Musée de l'illustration Jeunesse, la Mal Coiffée et Isléa.

Ainsi, le 29 janvier dernier, la commune d'Avermes a reçu le groupe local The Marshals pour le tournage de leur nouveau clip, visible sur internet (sur YouTube taper The Marschals tears).

A l'instar des résidences d'artistes, accueillies annuellement dans le cadre de la saison culturelle, cette action vise à soutenir et valoriser les talents présents sur notre territoire.

Brèves

Distribution des sacs jaunes :

Pour retirer les sacs jaunes vous devez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone, impôts....).

Prochaines dates :

Le vendredi 26 juin de 9h à 14h30 parking Portes d'Avermes

Le mardi 27 octobre de 9h à 14h30 parking Centre Leclerc

Crèche la « souris verte » : les enfants ont fait leur carnaval

A l'occasion de mardi gras, les enfants du multi accueil et du RAM se sont déguisés ! Le thème du projet de cette année étant « les contes », les enfants ont revêtu leurs plus beaux habits de princes et de princesses. Ils ont pu profiter d'une animation musicale où les rondes et les danses ont permis un moment de partage.



Le spectacle de théâtre des enfants de l'atelier :

Les jeunes comédiens de l'atelier théâtre d'Avermes, encadrés par l'association Pile ou Face, donneront leur représentation annuelle sur la scène d'Isléa, le lundi 29 juin à 20h30.

Ils vous livreront leur interprétation de la célèbre pièce Noces feras-tu ? de Joël Contival.

Amélie, Noémie, Maeva, Lylien, Sarah et Matéo



Sans réservation / Achat des billets sur place, le soir-même à 20h.

Tarif unique : 5 € / Gratuit pour les moins de 16 ans

Arrivée du nouveau directeur des services techniques

Le 1^{er} mars 2015, Yves Petiot a pris les fonctions de directeur des services techniques de la ville d'Avermes. Né à Yzeure, il a occupé différents postes au sein de collectivités locales d'Ile-de-France de 1988 à 2006, puis a rejoint la commune de Varennes-sur-Allier où il a exercé en tant que directeur des services techniques durant 9 ans.



L'été approche - ayez les bons réflexes en cas de canicule

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale tient un registre spécifique. Les personnes âgées, isolées ou handicapées sont invitées à se faire connaître auprès du CCAS et à s'inscrire au registre « canicule ».

Contact : CCAS - Tél. 04.70.46.86.48

Ronde des œufs de Pâques

Près de 150 enfants ont répondu présent samedi 4 avril au parc de la Rigolée et ceci malgré le temps incertain qui a laissé le suspens à son comble jusqu'au démarrage. Désireux de récolter un maximum d'œufs les enfants ont fait preuve de détermination et de roubardise pour dénicher les 4 trésors dissimulés dans les bottes de paille. Les élus du Conseil Municipal Jeune qui organisaient cette chasse aux œufs ont aussi permis aux enfants de poursuivre leur quête de chocolats en proposant des mini-jeux : chamboule-tout, mini-foot, course à la cuillère et jeu des allumettes.

Le dimanche 5 avril, c'est la CNL du Pré-Bercy qui organisait une chasse aux œufs.



Tribune des groupes

GROUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

Dans un contexte économique difficile, l'État demande des efforts conséquents à tous afin de redresser l'économie nationale tout en garantissant la solidarité nationale.

Cette solidarité s'exprime du niveau national au niveau municipal. Au niveau national, le projet de loi de modernisation du système de santé a été adopté en première lecture à l'Assemblée nationale. Cette loi d'égalité d'accès aux soins est une avancée majeure pour notre système de santé. Au-delà de la généralisation du Tiers payant d'ici fin 2017, cette loi renforce aussi les droits des patients avec la création d'un « droit à l'oubli » pour d'anciens malades du cancer à qui les banques refusent des prêts. Pour des raisons certainement dogmatiques, l'UMP a rejeté à l'unanimité ce texte alors qu'un Français sur trois est obligé de renoncer, au moins une fois par an, à des soins faute d'argent.

Au niveau local, notre municipalité a fait le choix de la solidarité avec les Avermois. Malgré une baisse des dotations de l'État, nous avons choisi de ne pas augmenter les bases d'impositions, de maintenir les aides aux associations, de garder la gratuité des temps d'activité périscolaires. Cette solidarité s'exprime également avec la mise en œuvre du pôle de santé créé afin de disposer d'un réseau de soins primaires de proximité. Pour cela des efforts importants sont faits chaque jour, par chaque élu, par chaque employé municipal, pour ne dépenser que le strict nécessaire. Nous avons maintenu l'investissement et nous continuerons à favoriser les achats de proximité pour maintenir le tissu artisanal local.

Pragmatisme et solidarité pour tous, tel est le sens que nous voulons donner à notre mandat.

GROUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

La mise en place par Moulins communauté du schéma de mutualisation des services communaux est une nouvelle page de la disparition programmée de nos communes.

Les services correspondent à une double destination : rendre aux habitants le service public le plus performant, et se conformer aux attentes politiques démocratiquement choisies lors des élections municipales.

Ce schéma s'appuie sur "la base du volontariat", autrement dit, seuls les élus décident. Dans un souci de démocratie politique et sociale, le groupe communiste et républicain estime que le débat doit avoir lieu d'abord avec les populations. L'argument financier avancé par le Président de Moulins communauté estimant un gain sur les dotations globales de fonctionnement d'environ 600 000 € ne tient pas : les dotations de l'Etat baissent dangereusement, et la somme annoncée ne représente pas un gain mais seulement une atténuation de baisse des sommes versées. Comme les

dotations allouées aux Communes subiront une "purge" sévère si nous n'entrons pas dans le dispositif, ce sera une opération blanche pour l'Etat!

Marché de dupes ? Assurément, mais le report du 31 mars au 31 décembre 2015 montre combien la résistance est forte et nécessaire. N'oublions pas que nos services ce sont avant tout des femmes et des hommes dont nous reconnaissons les qualités dans l'exercice au quotidien de leurs missions de service public.

Outre la disparition des Communes ce sont bel et bien des orientations libérales qui sont choisies avec des services payants et ensuite vers l'externalisation.

Il existe d'autres choix et nous devons être vigilants : jusqu'en 2020, cette mutualisation sera gérée par une majorité à la Com d'agglo qui ne correspond pas à celle élue à Avermes!

GROUPE OPPOSITION

Tout d'abord nous souhaitons remercier l'ensemble des personnes qui ont porté leurs votes sur le quatuor composé par Dominique Legrand, Jean-Louis Laurent, Véronique Chapier et Ludovic Brazy aux élections départementales. 139 voix d'écart...

Ce résultat nous laisse entrevoir le meilleur pour les prochaines échéances que seront les Régionales en décembre prochain.

Merci pour cette belle campagne, riche en rencontres, en échanges et en propositions.

Le débat du moment tourne autour de la mutualisation au sein de Moulins Communauté, laissant sous-entendre la domination sans partage de son Président conduisant la Communauté dans l'impasse !

Etonnant quand on sait que le groupe socialiste a obtenu 4 Vice-présidences sur les 10 de l'exécutif communautaire.

Mais peut-être que ce débat politicien cherche tout simplement à occulter les bons résultats que le Président a su obtenir pour le développement de notre territoire ces dernières semaines : arrivée de Bosch au Logiparc 03, accord sur le dossier des Portes de l'Allier, ouverture du Complexe de la Raquette.

Le débat sur la mutualisation ne devrait pas tourner à un affrontement politique et partisan.

Si nous ne voulons pas subir de plein fouet la baisse des dotations de l'État, si nous voulons continuer à investir pour le développement économique de notre territoire et apporter les services dont ont besoin l'ensemble de nos concitoyens, nous sommes obligés d'avancer ensemble sur le sujet.

Nous devons réussir cette nouvelle étape du vivre ensemble qu'est la mutualisation, sans arrière-pensée partisane. Nous aurons toujours à cœur la défense de l'intérêt du territoire !

Les risques naturels

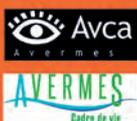
subir ou prévenir ?

24^{es} Journées Nature

Avermes (03) - Isléa

du 19 au 23 mai 2015

Expositions, Spectacle, Conférences



Organisation A.V.C.A. et Isléa Saison Culturelle - <http://journature.free.fr>

Renseignements et réservations au 04 70 34 23 65

Licence n° I-14037/2-140380/3-140381 - Imprimé par Imprimerie Granjean

